Envoyé en préfecture le 25/11/2025
Reçu en préfecture le 25/11/2025
Publié le
ID : 035-213500911-20251125-D2025_46-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 novembre 2025

Date de convocation **: 6 novembre 2025** En exercice **: 15** Présents : **12** Votants : **12+2**

L'an deux mil vingt-cinq, **le 13 novembre 2025** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de M. CHICOINE Daniel, Maire de Le Crouais.

Présents :
Mesdames CHERO Marie-Paule, JAGU Odile, JOUANNE Annie, LEBRETON Jocelyne, , SANTIER PERCHEREL Manolita, SERVANT Sylvette
Messieurs CHICOINE Daniel, CHOUAN Rémy, GLOTIN Patrick, GORRE Gérard, TOUANEL Henri, TRUTIN Gilbert
Absents excusés : Madame ODIE Sylvie, Messieurs FORESTIER Jonathan, GIRARD Gwenaël

Procuration : Mme ODIE à M. TOUANEL, M. GIRARD à M. CHICOINE
Elu(e) secrétaire de séance : Madame JOUANNE Annie

2025-46 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – DECISIONS PRISES PAR DELEGATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°2020-13 en date du 28 mai 2020 portant délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire ;

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

17/10/2025	Devis	ROUDENN – impression du bulletin municipal	1 463,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité prend acte des dossiers énumérés ci-dessus.

Vote : unanimité

Pour : 12+2, contre : 0, abstention : 0

Pour Extrait Conforme

Le Maire
D. CHICOINE

Le secrétaire de séance
A. JOUANNE